

---

Jeudi 28 avril 2016

## APRIL : plan d'attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration d'APRIL SA, réuni le 28 avril 2016, a décidé, conformément à l'autorisation donnée lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 octobre 2015, d'attribuer des actions gratuites aux collaborateurs de l'ensemble des sociétés françaises du groupe.

Cette attribution s'inscrit dans une double démarche : remercier les collaborateurs et les managers du groupe pour leur engagement au service d'APRIL, et les associer durablement au futur développement du groupe et de ses sociétés.

Les actions APRIL seront définitivement attribuées gratuitement au 1<sup>er</sup> avril 2019 et se répartiront comme suit :

- Une partie de ces actions sera attribuée sans condition (hors condition de présence à cette date).
- La seconde partie sera attribuée sous réserve que soit satisfait, à cette date, l'ensemble des conditions d'attribution, à savoir une condition de présence et des conditions évaluées en fonction du niveau de réalisation de différents critères de performance financière fixés par le Conseil d'administration d'APRIL SA, réuni le 28 avril 2016.

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de ce plan pourra représenter jusqu'à 1,2 % du capital, étant précisé que la société pourra remettre des actions nouvelles ou existantes.

« Le groupe APRIL évolue ces dernières années sur des marchés de plus en plus concurrentiels, qui ne cessent de connaître d'importantes évolutions réglementaires. Ceci est un défi permanent, qui nous oblige à être toujours plus agiles et innovants. Chacun des collaborateurs chez APRIL a un rôle majeur à jouer. Aussi, il nous a semblé important, à l'équipe de management et à moi-même, en cette période et dans le cadre de la mise en œuvre de nos axes stratégiques prioritaires, de remercier les collaborateurs pour leur engagement, de les associer de manière concrète et stimulante à notre développement et de leur témoigner notre confiance dans le futur du groupe » a déclaré Bruno Rousset, Président-Directeur général.

### **Contacts :**

#### **Analystes et investisseurs**

Sandrine Gallien : +33 (0)4 72 36 49 31 / +33 (0)6 20 26 06 24 - [sandrine.gallien@april.com](mailto:sandrine.gallien@april.com)

#### **Presse**

Samantha Druon : +33(0)4 72 00 46 56 – [samantha.druon@insign.fr](mailto:samantha.druon@insign.fr)

#### **Prochains rendez-vous :**

- Publication du chiffre d'affaires du 2<sup>e</sup> trimestre 2016 : 26 juillet 2016, après clôture des marchés
- Publication des résultats semestriels consolidés 2016 : 8 septembre 2016, après clôture des marchés

*A propos d'APRIL*

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi, depuis sa création en 1988, l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance à travers les yeux de ses clients. Sa vision : rendre l'assurance plus simple et plus accessible. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir le leader des courtiers grossistes en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale. 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurances (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique), ainsi que des prestations d'assistance, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 798,0 M€.

L'information réglementée intégrale est disponible sur notre site [www.april.com](http://www.april.com) (section investisseurs).